

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 18 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 12 mars 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Patrick GIRAUD	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	M. Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
M. Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Catherine MORAND)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n° 07 M. Romain FERRIER
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 2 Votants : 33

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Agnès TARTRY-LAVEST, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : CREATION POSTE CHARGE DE MISSION PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) – DEMANDE DE SUBVENTION ETAT

**CREATION POSTE CHARGE DE MISSION PETITES VILLES DE
DEMAIN (PVD) – DEMANDE DE SUBVENTION ETAT**

- Vu la délibération en date du 18 mars 2021 relative à la création d'un poste de chargé de mission PVD ;
- VU le projet de convention dans le cadre de la candidature au programme Petite Ville de Demain avec la ville de Lezoux;

Madame la Présidente rappelle que le programme PVD prévoit la signature d'une convention entre l'Etat, la commune lauréate, l'EPCI et ses partenaires techniques et financiers. Elle précise la gouvernance, la méthodologie de projet, dresse un état des lieux du territoire, et les besoins en ingénierie. D'une durée de 18 mois, la convention doit permettre d'élaborer une ORT (Opération de Revitalisation de Territoire).

Ainsi, à ce titre Madame la Présidente propose de solliciter des financements pour le poste de chargé de mission PVD nouvellement créé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE la proposition de Madame la Présidente et sollicite une subvention la plus élevée possible au titre du programme PVD pour le poste de chef de projet PVD, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 23 mars 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.